



29 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée Générale de l'UPFI : Stephan BOURDOISEAU, Président Stéphane LAICK, Vice-Président

Stephan BOURDOISEAU, Président de Wagram Music, a été élu à l'unanimité Président de l'UPFI, pour un mandat de 2 ans, à l'issue du 1^{er} Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28 juin 2018. Stéphane LAICK, Directeur de AT(h)ome, a été élu Vice-Président. Cette élection traduit la volonté de l'UPFI de représenter et de défendre plus que jamais les intérêts de la communauté entière des producteurs indépendants, dans leur diversité de taille et de positionnement.

Le Conseil d'Administration ainsi renouvelé se compose désormais de :

**Nouveaux entrants*

AT(H)OME	Stéphane LAICK
BECAUSE MUSIC	Emmanuel de BURETEL
BELIEVE	Romain VIVIEN
HAPPY MUSIC	Claude BERNATH
IDOL	Pascal BITTARD
JOYVOX*	Domitille DUFOREST
LA OUACHE PRODUCTION	Julien BANES
LES DISQUES ENTREPRISE	Benoît TREGOUËT
NO FORMAT !	Laurent BIZOT
OUTHERE	Didier MARTIN
PANENKA MUSIC	Olivier CAILLART
PIAS	Laurent DIDAILLER
SUTHER KANE FILMS*	Hichem BONNEFOI
THINK ZIK*	Laurent DUBRULLE
VF MUSIQUES	Vincent FREREBEAU
VINTESS INNOVATION*	Vivian VINCENT
WAGRAM MUSIC	Stephan BOURDOISEAU
W.T.P.L.	Xavier COLLIN

Les producteurs indépendants se réjouissent de la reprise progressive du marché de la musique enregistrée, tirée par la croissance du streaming par voie d'abonnement. L'essor du streaming offre des opportunités extraordinaires de développement pour les labels, notamment à l'international, mais il constitue également un défi, avec le risque de développement de nouveaux phénomènes de concentration.

L'UPFI va ainsi agir en direction des pouvoirs publics afin que des mesures ambitieuses, rapides et concertées soient mises en œuvre pour renforcer la position des acteurs français dans un marché de la musique mondialisé.

Stephan BOURDOISEAU et Stéphane LAICK ont présenté un programme d'actions pour les années à venir, orienté sur les priorités suivantes :

Développement des entreprises et compétitivité internationale :

- Pérenniser et renforcer le crédit d'impôt à la production phonographique, afin de permettre à ce dispositif efficient et vertueux de produire pleinement ses effets : accélération de la dynamique de reprise de la production française, progression de la croissance des revenus numériques, conquête des marchés internationaux.
- Participer activement à la création du Centre National de la Musique, qui doit devenir un outil de référence au service de la filière musicale et du développement des entreprises.
- Soutenir la montée en puissance de la capacité d'action du Bureau Export, conformément à son plan stratégique.
- Collaborer avec l'IFCIC sur les moyens à déployer pour assurer le financement des entreprises dans le contexte du changement de paradigme économique que constitue le streaming, et le soutien au développement des entreprises à l'international.

A l'issue de son premier Conseil d'Administration, l'UPFI va adresser ses propositions à la Ministre de la Culture, Françoise NYSSSEN.

Diversité musicale :

- Diversité de l'exposition des répertoires : poursuivre le travail réalisé par l'UPFI sous la présidence de Vincent FREREBAU, en faveur de la diversité de l'exposition musicale en radio et en télévision ; garantir une exposition équilibrée de tous les genres musicaux sur les plateformes de streaming audio et vidéo.
- Garantir, dans cette nouvelle ère numérique hyperconcurrentielle, du point de vue de la production, de la distribution et de l'exposition, la diversité des acteurs et la présence des indépendants, garants d'une véritable diversité musicale ; ainsi que la capacité de nouveaux entrants à se développer.

Structuration de la filière

- Renforcer les partenariats de l'UPFI avec les organisations internationales WIN (Worldwide Independent Network) et IMPALA (Independent music companies association), dont elle fait partie. Organiser dans ce cadre des rencontres professionnelles régulières, européennes et internationales.
- Construire une alliance des entreprises de la musique, partager constats et analyses, exprimer des positions communes, dans la lignée du communiqué publié à l'occasion de la mission de préfiguration du CNM.
- Participer activement, avec nos partenaires de TPLM (Tous Pour La Musique), à la promotion de notre secteur, la musique étant une part essentielle des industries culturelles et créatives.